

Le 9 mai 2011, le Comité technique Paritaire de la Région Ile de France se réunit pour valider le projet Temps de Travail des agents des Lycées.

Ce projet constitue une véritable régression des conditions de travail et un allongement du temps de travail et de présence pour les personnels. Il se rajoute aux deux années de travail supplémentaires imposées aux salariés par la dernière réforme gouvernementale des retraites.

**SUD EDUCATION APPELLE
A UN RASSEMBLEMENT
DEVANT LE SIEGE DE
LA REGION ILE DE FRANCE
LUNDI 9 MAI 2011
Métro SAINT-FRANÇOIS-XAVIER (ligne 13)
A PARTIR DE 14H00**

LES REGRESSIONS :

- 50 jours minimum pour les congés bonifiés au lieu de 58 auparavant
- pause méridienne de 30 à 45 minutes non comprise dans le temps de travail
- nombre de jours maximum de permanences (temps de présence hors élèves) non indiqué. Il est actuellement de 25 jours maximum
- non remplacement des agents en arrêt de travail

**SUD EDUCATION REVENDIQUE
LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL**

- pause repas d'au moins 30 minutes comprise dans le temps de travail
- deux fois 10 minutes de pause habillage-déshabillage (Ex. : 20 minutes de douche, le soir, dans les collèges du 77)
- 65 jours de congés bonifiés pour tous !
- remplacement systématique des agents en arrêt de travail
- équipe mobile sur la base du volontariat.

Préavis de grève déposés pour tous les personnels / Grève d'une heure possible